

**communes**

# Villages d'Avenir : ce qui va changer

Le programme Village d'Avenir a été lancé officiellement dans les Deux-Sèvres le 23 janvier, en présence des élus des vingt communes retenues dans cette opération. « Elles bénéficieront d'un appui renforcé des services de l'État et de partenaires comme la Région, a expliqué la préfète Emmanuelle Dubée. Concrètement, nous aiderons les maires et leurs équipes à concrétiser leurs projets. »

## Pamproux et son ancien collège

Ces projets peuvent toucher au logement, à la mobilité, la rénovation énergétique, etc. Certains ont été déposés par plusieurs communes associées, à l'image de Saint-Généroux et Plaine-et-Vallées pour leur patrimoine ; Ardin, Fenioux, Beugnon-Thireuil et Scillé sur la réutilisation d'un



Lucas Turgis, Éric Batailler, Emmanuelle Dubée et Yves Attou, le 23 janvier à Saint-Christophe-sur-Roc. (Photo NR)

ancien commerce. Autre exemple, Pamproux recevra de l'aide pour trouver une vocation à l'ancien collège.

Village d'Avenir ne financera pas les travaux, « mais fournit aux petites communes un accompagnement en ingénie-

rie, ce qui est aussi un financement, et donne plus de chance de constituer un dossier éligible sur la DETR, le

Fonds vert ou les fonds européens », précisent Emmanuelle Dubée et Lucas Turgis, sous-préfet de Parthenay, chargé des questions de ruralité pour l'ensemble du département.

« La faiblesse des petites communes est ce manque d'ingénierie, souligne Yves Attou, maire de Saint-Christophe-sur-Roc et président de l'Association des maires ruraux des Deux-Sèvres. La réponse est très intéressante. »

« Le programme Village d'Avenir est destiné aux communes de moins de 3.500 habitants, il complète le programme Petite Ville de demain », précise Éric Batailler, directeur départemental des territoires.

Village d'Avenir est appelé à se prolonger dans les prochaines années avec de nouvelles communes, au-delà des vingt premières.